

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Saintes (17100)

Réponses de Kim Robert, au nom de la liste « Saintes Ecologique & Solidaire »

— le 28/02/2020 à 13:13 —

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Dans notre ville l'utilisation du vélo a progressé ces dernières années. Le travail de notre association avec les élus et techniciens a, malgré les rares rencontres, porté quelques fruits.

Mais il reste beaucoup à faire. Comme notre fédération, nous souhaitons que la question des déplacements à vélo soit présente dans les débats pendant les élections municipales de 2020.

Le plan proposé par "Saintes à Vélo" s'appuie sur le rapport de l'ADETEC (Bureau d'Étude au service des politiques alternatives de déplacements) et sur les commentaires laissés par les 308 cyclistes ayant répondu au baromètre des villes cyclables de la FUB.

Ce plan vise à faire passer la part modale du vélo de 2 % à 10 % dans les six ans à venir.

Un plan a déjà été établi par la CdA ; nous envisageons de compléter et d'améliorer ce plan en collaboration avec les différents acteurs du déplacement vélo sur le territoire, et en mettant l'accent sur le territoire communal en tant que tel.

Action n°2 : je m'engage

Affecter 15 € / an / habitant, ce qui fait 380 000 € / an du budget municipal d'investissement à un budget participatif de projets (avec un thème transport et mobilité) pour impliquer les citoyens dans l'amélioration de leur cadre de vie.

-> 66 % des communes interrogées par le Club des Villes et Territoires cyclables en 2018 en disposaient, avec une trop faible moyenne de 9,30 € / an / habitant

Par comparaison, le budget moyen pour les transports en commun en France est de 250 € / an / habitant

Le budget vélo d'une commune au Pays Bas est autour de 20 € / an / habitant

En fonction des résultats de l'audit financier, nous déterminerons une somme, que nous établissons pour l'heure à 10€/hab. Il ne s'agit pour l'heure que d'une hypothèse de travail, cette somme peut tout à fait être revue à la hausse.

Action n°3 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 4 fois par an.

Ce comité composé de l'élu référent, de techniciens de la ville et d'associations (dont notre association, qui possède une expertise sur le sujet), suivra l'avancement des actions pour les mobilités actives.

Action n°4 : je m'engage

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

Faire appliquer les lois LAURE (sur la qualité de l'air).

Organiser le dialogue entre les acteurs et en accompagner les organisations (collectivités, entreprises et particuliers) pour la mise en place de mesures éco-mobiles.

Nous envisageons par ailleurs de demander aux équipes de Police Municipale d'effectuer leurs missions en vélo (et non plus en voiture) dans l'hypercentre.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°5 : je m'engage

Créer un réseau express vélo en supprimant d'abord les points noirs pour les cyclistes : cours GENET, rue de LORMONT, rue de l'ABATTOIR et aménagements des giratoires.

Donner la priorité aux bandes cyclables et aux pistes partagées aux intersections par rapport aux voies sécantes.

Créer une continuité cyclable sur l'ensemble des voies de circulation.

Rendre cyclables l'avenue GAMBETTA, le cours NATIONAL et le cours LEMERCIER.

Sécuriser les abords des établissements scolaires pour permettre aux élèves d'y venir à vélo en sécurité.

En ce qui concerne l'av. Gambetta et le cours National, nous ne ferons pas l'économie d'une réflexion globale, incluant toutes les problématiques du secteur. Nous avons toutefois la volonté de rendre le secteur bien plus hospitalier aux cyclistes. La "cyclisation" est plus immédiatement envisageable pour les autres voies.

Action n°6 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : 1 - dans le prolongement du Cours Genet sur la D 237 pour rejoindre le Parc Atlantique

2 - en sortie de ville route de Bordeaux pour aller à PABAN

3 - en sortie de ville route de Cognac pour aller à la zone commerciale (LIDL)

Nous avons la volonté certaine d'en finir avec ces points noirs ; reste à déterminer la meilleure façon de procéder : aménagement de l'existant, contournement ou discontinuités de parcours cyclable. Ce sera la tâche du groupe de travail "vélo".

Action n°7 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines. Créer des pistes cyclables pour relier Saintes à St Georges des Coteaux, à Chermignac, à Paban et à Chaniers.

Ces aménagements sont demandés par les cyclistes qui ont répondu au Baromètre.

Ensuite, étudier comment relier Bussac et Fontcouverte à Saintes.

Action n°8 : je m'engage

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019.

Action n°9 : je m'engage

Maintenir le réseau cyclable avec un soin prioritaire : nettoyage régulier des feuilles et débris (verre...), remplacement des panneaux de signalisation endommagés, entretien régulier de la peinture... Proposer des itinéraires de déviation sécurisés en cas de travaux sur le réseau cyclable.

Dès la première année, remettre à niveau les structures existantes (peintures logos, mises en place de panneaux, sécuriser les ronds points)

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°10 : je suis indécis·e

Mettre en place une Zone à Faibles Émissions ambitieuse en améliorant la qualité des espaces piétons (trottoirs, bancs...), et en végétalisant la ville.

Nous examinerons en détail les pré-requis d'une ZFE.

Action n°11 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité. (rue Arc de triomphe par exemple)

La réduction de la vitesse de circulation et des émissions de GES fait partie de nos priorités.

Action n°12 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Déjà en cours ; nous prévoyons d'achever cette généralisation.

Action n°13 : je m'engage

Mener une réflexion sur la place du stationnement, notamment rue St EUTROPE, rue Général SARRAIL et quai de VERDUN. Des places de stationnement créent du danger pour les cyclistes.
Suppression du stationnement inutile (voitures ventouses) grâce à des actions de contrôle.

Nous souhaitons établir une circulation en sécurité.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°14 : je m'engage

Offrir du stationnement vélo sécurisé à la gare SNCF, à la gare routière, aires de covoiturages.
Installer des stationnements fermés sécurisés (type vélobox) dans des parcs concédés, des locaux pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité, en profitant du programme Alvéole de la FUB.
Prévoir des espaces réservés dans les bus

Action n°15 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.

Action n°16 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.
Ne pas attendre l'échéance du 31/12/2026 donnée par l'article 52 de la LOM.

Action n°17 : je m'engage

Imposer des normes minimales de stationnement vélo ambitieuses dans toutes les nouvelles constructions lors de la modification ou révision du PLU.

Action n°18 : je m'engage

Favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée de vélos (incluant vélos pliants, vélos cargo, VAE) et proposer une tarification adaptée (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).

Nous envisageons même la gratuité pour les vélos non-électriques.

Action n°19 : je m'engage

Mettre des locaux à disposition de l'association "Saintes à Vélo" plus appropriés pour recevoir du public (toilettes, isolation, bon éclairage, sol facile à nettoyer).
Soutenir les associations de services vélo.

Promouvoir une culture vélo

Action n°20 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires.
*Équiper les écoles de stationnements vélos grâce au programme ALVEOLE.
Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60 % et la sensibilisation à 100 %.*

Action n°21 : je suis indécis·e

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

Mesure un peu abstraite à nos yeux ; préciser en fonction des besoins et des stocks déjà existants au sein de la commune ou de la CdA.

Action n°22 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu·e·s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Ou en déplacements actifs (ped, trottinette, etc.)

Action n°23 : je m'engage

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Action n°24 : je m'engage

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

Action n°25 : je m'engage

Créer une "journée sans voiture".

Action n°26 : je m'engage

Créer une "fête du vélo". en collaboration avec la CDA entre le 5 juin et le 14 juin

Action n°27 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable particulièrement sur la piste avenue de TOMBOUCTOU en face de la CDA.

Action n°28 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Développer une politique forte contre le vol de vélos, notamment en communiquant sur le marquage BICYCODE et sur les bonnes pratiques de stationnement des vélos.

Commentaires généraux

Aucun commentaire n'a été fait par la-le candidat-e